

Cours n° 01 : la distinction entre l'énoncé et l'énonciation

Objectifs de l'enseignement :

A la fin de ce semestre, l'étudiant doit être capable de faire la différence entre: l'énoncé et l'énonciation, reconnaître les marques de subjectivité " embrayeurs et déictiques", faire l'analyse de l'argumentation et l'énonciation.

Connaissances préalables recommandées

Pour cette matière, l'étudiant doit avoir une idée sur l'énoncé et l'énonciation, le sens explicite et le sens implicite, présupposé et sous entendu.

Objectifs du cours : les étudiants en master 1 sciences du langage et après avoir étudié un certain nombre de cours en S1, pourront éventuellement, durant le S2 à commencer tout d'abord par la distinction entre l'énoncé et l'énonciation.

Introduction

La théorie énonciative telle qu'elle a été développée en France par les travaux de Benveniste (1966 et 1974), Maingueneau (1981) et Orecchioni (1999) qui repose sur l'étude du fait de langue qui renvoie à une situation de communication et met en évidence la notion de subjectivité.

1. Définition de l'énoncé :

- L'énoncé est le message échangé.
- Il doit être mis en relation avec l'émetteur, le récepteur et les circonstances de sa production (lieu+moment).
- Pour **Orecchioni**, l'énonciation se définit dans la « recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative") ».
- **Maingueneau** considère tout acte d'énonciation comme un événement unique qui s'établit entre un énonciateur et un destinataire particuliers dans une situation particulière.
- Il la renvoie au domaine de la parole (acte individuel) par opposition à la langue (système).
- Cependant, il opère « **une distinction entre chaque énonciation individuelle et le phénomène, le schéma général de l'énonciation, invariant à travers la multiplicité des actes d'énonciation.** »
- **L'énoncé, pourra aussi désigner** toute séquence signifiante dont la longueur est variable et qui est envisagée comme le support de l'acte d'énonciation.
- Dans la perspective d'une analyse textuelle, c'est l'ensemble scriptural qu'est le texte qui sera un énoncé.
- Il sera donc, dans notre analyse, le lieu d'existence de deux types « de régularités superposées- les unes grammaticales et microstructurales et les autres discursives et macro-structurales »
- L'énoncé est une chaîne linguistique qui peut être mise en rapport avec le contexte situationnel qui a permis son émergence.
- Dans le cas d'un message écrit, ce contexte est verbalisé lui aussi par des formes linguistiques.
- Or, les œuvres objets de l'étude ressemblent essentiellement à l'oral, ce qui n'empêche quand même pas une certaine mise en place d'un cadre énonciatif.

1.1. Types d'énoncés

a- Énoncé ancré dans la situation=>

- Il est ancré lorsqu'on connaît la situation d'énonciation=>
 - Présence d'indices:
 - Les indices de personnes (je, tu, votre,...)
 - Les indices de lieu et de temps (ici, maintenant,...)
 - Emploi du futur, du présent, du passé. Exemple : «Demain, nous travaillerons ici pour réviser et nous réussirons.»
 - Indices d'énonciation :
 - personne (nous),
 - temps (demain),
 - lieu (ici), ...

b- Énoncé non-ancré dans la situation=>

Ne dépend pas d'une situation d'énonciation=>

- Pas de présence d'un énonciateur ou d'un récepteur=>
- Récit à la 3e personne. Exemple : «Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, les alliés ont débarqué en Normandie.»=>
- Pas d'indice, d'émetteur ou de récepteur.

2. Définition de l'énonciation

Pour Benveniste, l'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue. On l'oppose à l'énoncé qui est l'objet linguistique qui résulte de cette utilisation. Il y a d'une part, ce qui est dit : l'énoncé et il y a d'autre part le fait de le dire : l'énonciation, c'est le fait de produire un énoncé. L'énonciation est « dire » et l'énoncé est un « dit ».

Pour O. Ducrot : « événement historique que constitue l'apparition d'un énoncé ».

Pour P. Barbéris : « acte physique et mental de production du message linguistique ».

Énoncé : résultat de cette mise en œuvre.

2.1. Les indices de l'énonciation (désignés aussi par les termes embrayeurs ou déictiques)

- **Les embrayeurs** (Traduit de l'anglais **shifters** par Jakobson),
- les **embrayeurs** sont également appelés déictiques,
- ce sont des unités linguistiques ayant une place importante dans la théorie de l'énonciation,
- ce qui permet aux linguistes d'analyser la **subjectivité** d'un auteur dans son langage.
- Les **embrayeurs** ou **deixis** correspondent également à des unités grammaticales qui ont une fonction linguistique;
- ils ont un rapport privilégié avec la situation de communication et la situation d'énonciation.
- Il est donc nécessaire de connaître le contexte dans lequel l'embrayeur se trouve afin de l'analyser.
- D. **Maingueneau** (1994) explique qu'un **embrayeur** n'est pas vide de sens mais qu'il a besoin d'une situation d'énonciation pour être interprété.

a- Indices de personnes¹

- **Les pronoms personnels** de la première et deuxième personne
 - Je désigne le destinataire (celui qui parle, qui dit je ; on l'appelle aussi le locuteur). Sont également utilisés les pronoms me et moi.
 - tu désigne le destinataire (celui à qui le destinataire parle). Les pronoms te et toi peuvent bien-sûr être utilisés.
 - **nous** inclut celui qui parle et d'autres personnes (nous, c'est toujours je et d'autres personnes).
 - **vous** désigne le ou les destinataire(s).

À ces pronoms doivent être ajoutés :

- **les déterminants possessifs** (mon, ton, son...)
- et **démonstratifs** (ce, cet, cette, ces)
- ainsi que **les pronoms possessifs** (le mien, le tien, le sien...)
- et les **pronoms démonstratifs** (ceci, cela, celui-là...).

NB :

- ✚ Sans la situation de communication, l'énoncé "*Je prendrai celui-là*" ne peut être compris (on ne sait pas ce qu'est celui-là).
- ✚ Ces mots sont appelés des **déictiques**, c'est-à-dire des mots qui servent à montrer un objet auquel le locuteur fait référence dans la situation de communication.
- ✚ Le pronom personnel "*il*" ne fait pas partie de la situation de communication.
- ✚ « il », c'est la "non-personne" : en effet, les deux premières personnes d'un dialogue se construisent en opposition à une troisième personne. « il », c'est non pas celui à qui l'on parle, mais dont on parle.

b. Indices de lieu et de temps : ce sont principalement :

- les adverbes** et plus généralement
 - **les compléments circonstanciels de temps et de lieu** indiquant le moment ou l'endroit dans lequel le locuteur parle : ici, maintenant, là, aujourd'hui, hier, la semaine passée, le mois dernier, demain, dans huit jours, etc.
 - **des adjectifs qualificatifs** : ancien, actuel, passé, prochain...

3. Différence entre énoncé et énonciation

Il est important de faire la différence entre énonciation et énoncé :

¹–Benveniste, 1966 a, p. 4 : « Hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept » : un objet sans doute, un concept certainement pas. Ricoeur, 1975, p. 98 : « Les pronoms personnels sont proprement "asémiques" ; le mot "je" n'a pas de signification en lui-même [...], "Je", c'est celui qui, dans une phrase, peut s'appliquer à lui-même "je" comme étant celui qui parle ; donc, le pronom personnel est essentiellement fonction du discours et ne prend sens que quand quelqu'un parle et se désigne lui-même en disant "je". » Mais Ricoeur confond ici sens et référent. Les pronoms personnels sont en réalité, avant toute actualisation discursive, sémantisés (ainsi peuvent-ils être traduits dans les dictionnaires bilingues).

Énonciation

- l'énonciation peut être comparée à l'acte de fabrication

Énoncé

- tandis que l'énoncé peut être comparé au produit fabriqué.
- un énoncé doit être placé dans la situation de communication : imaginez que vous trouvez, en rentrant de voyage, un message sur lequel est écrit "Je viendrai demain". Pour être compris, l'énoncé "*Je viendrai demain*" doit être mis en relation avec la situation de communication sinon il est incompréhensible, car on ne sait ni qui est le destinataire (celui qui dit "*je*") ni à qui il s'adresse (sommés-nous le destinataire ?). On ne sait pas non plus quand est "*demain*". En effet, si le message date d'un mois, "*demain*" est largement passé...

4. De l'énoncé à l'énonciation

- **L'énonciation** est un acte individuel de production, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour résultat **l'énoncé**.
- **L'énonciation** est un acte de création.

Les deux termes s'opposent comme **la fabrication** s'oppose à **l'objet fabriqué**.

- **Énoncé** » est **un participe passé** devenu substantif : ce qui est énoncé, passé avec le résultat de **l'énonciation**.
- « **Énonciation** » : le suffixe **-ation** marque l'action.
- C'est la prise en compte de l'acte et la manière d'énoncer mais aussi la situation (temps, lieu...) et celui qui est à son origine : **l'énonciateur**

5. Bibliographie

- ADAM, J.-M. (1999). Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes, Paris, Nathan.
- BENVENISTE (É.), 1966, Problèmes de linguistique générale I, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE (É.), 1974, Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard.
- LUCIOLE (A.), 1991, Pour une linguistique de l'énonciation, Paris, Ophrys.
- DUCROT (O.), 1984, Le dire et le dit, Paris, Éditions de Minuit.
- MAINGUENEAU, D. (1991). L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette.

Sitographie

- <http://www.ralentirtravaux.com/lettres/cours/enonciation.php>
- http://jean-paul.desgoutte.pagesperso-orange.fr/livres/utopie/ut_discours.htm